

Baccalauréat STMG : enseignement de spécialité « Management, Sciences de gestion et numérique »

Rectorat de l'académie de Créteil Inspection pédagogique régional d'économie gestion Bureau des IA-IPR Eco/Gestion

8^{ème} étage bâtiment B Tél : 01 57 02 68 48 Mél : <u>ce.ipr2@ac-creteil.fr</u>

Texte adressé à :

Mesdames et messieurs les enseignantes et enseignants de STMG en charge de la spécialité Management et Sciences de Gestion et Numérique

Sous couvert de Mesdames et messieurs les proviseures et proviseurs des établissements accueillant des sections de STMG

Sous couvert de mesdames les directrices académiques et monsieur le directeur académique, des services de l'éducation nationale.

Références:

- l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021 ;
- l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif à la nature et à la durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021.

Pour la session 2023 du baccalauréat, la commission d'élaboration des sujets de Management, sciences de gestion et numérique a fait évoluer la formulation des questions de nature rédactionnelle. Il s'agit de mieux prendre en compte la culture organisationnelle acquise par les élèves sur le cycle terminal, à l'instar de ce que nous proposions dans la deuxième sous-partie de la partie écrite de l'épreuve de spécialité du bac STMG saison 1.

Exemple pour le sujet 2021 : « En une quinzaine de lignes, minimum et de manière structurée, montrer que les outils numériques de l'entreprise Caraïbes Fumés sont au service de l'amélioration de sa performance commerciale ».

Cette formulation n'incite pas les élèves à mobiliser des exemples issus d'organisations étudiées en classe par son cycle de formation.

La formation adaptée dans sa nouvelle version pourrait être cela :

« A partir de vos connaissances et en vous inspirant d'exemples d'organisations parmi lesquels Caraibes Fumés, montrer en une quinzaine de lignes que les outils numériques sont au service de l'amélioration de sa performance commerciale. »

Ainsi, travailler avec les élèves la mobilisation d'exemples relatifs à des pratiques des organisations, étudiées sur le cycle terminal, pour construire une argumentation les aidera pour l'épreuve.

Les IA-IPR Economie-Gestion

Estève AUBOUËR <u>esteve.aubouer@ac-creteil.fr</u>
Christophe KREISS <u>christophe.kreiss@ac-creteil.fr</u>
Samia MEMLOUK <u>samia.memlouk@ac-creteil.fr</u>
Olivier MONDET <u>Olivier.mondet@ac-creteil.fr</u>
Syham GHEMRI <u>syham.ghemri@ac-creteil.fr</u>